



Affaire 09-270523

Demande de subvention exceptionnelle – soutien financier pour le festival annuel de Country

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **23 mai 2023** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **19**

Absents : 05

Procurations : 05

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : JUSTINE Victorien



Pour le Maire et par délégation,

La 1^{ère} adjointe,

Sabine IGOUFE

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT SEPT
MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois le **vingt sept mai** à **neuf heure cinq minutes** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Érick BOYER – Joseph Luçay CHEVALIER – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY – Mélissa MOGALIA – Sylvie LEGER

PROCURATION(S) : Jean-Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint à Johnny PAYET – Sabrina HOARAU conseillère municipale à IGOUFE Sabine – Mickaël PAYET conseiller municipal à RIVIERE Alain – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Marie Lourdes VÉLIA – Emilie NALEM conseillère municipale à Gina DALLEAU

Publicité faite le 02/06/2023

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230527-DCM09-270523-DE
Date de télétransmission : 02/06/2023
Date de réception préfecture : 02/06/2023

Affaire 09-270523

Demande de subvention exceptionnelle – soutien financier pour le festival annuel de Country

Le maire rappelle le rôle important que joue le secteur associatif sur le territoire, en intervenant dans divers domaines -sportif, culturel, social, autant au quotidien pour la population, qu'en mettant en place des actions d'animation, de promotion et de sensibilisation.

Afin d'organiser leur festival Country le 23 et 24 septembre 2023 et promouvoir la danse en ligne sous toutes ses formes, l'Association Rythm'n Country Boots de La Plaine des Palmistes sollicite une subvention exceptionnelle de 11 000,00 euros pour financer les différentes dépenses de cette action de grande ampleur.

Considérant que l'action de l'association représente un intérêt public local, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 2 000,00 euros au titre de cette action.

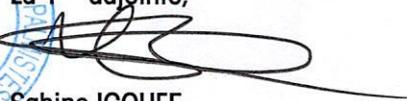
Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **INVITE** les membres du conseil municipal ayant un intérêt direct ou indirect dans cette affaire à ne pas prendre part au vote
- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** l'attribution d'une subvention de 2 000,00 euros à l'Association Rythm'n Country Boots,
- **AUTORISE** le Maire, ou en son absence, l'Elu délégué, à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Pour le Maire et par délégation,
La 1^{ère} adjointe,


Sabine IGOUFE



La Plaine des Palmistes,

Le 13 février 2023

Monsieur le Maire
Mairie de la Plaine des Palmistes
97431 La Plaine des Palmistes

Objet : demande d'aide financière pour notre festival de Country prévu les 23 et 24 septembre 2023

Monsieur le Maire,

Suite à notre entrevue du 09/01/23, je vous confirme le souhait de l'association Rythm'n Country Boots d'organiser :

- son festival annuel de Country les 23 et 24/09/23.

Budget restreint prévu pour cet événement :

- Location d'une salle pour 2 000 €
- Transport aérien pour 2 chorégraphes : 2 000 €
- Location voiture : 500 €
- Autres matières et fournitures : 500 €
- Rémunérations intermédiaires et honoraires : 6 000 €

Pour permettre à l'association de mettre en œuvre ce projet, je vous sollicite afin d'obtenir l'aide financière nécessaire, soit **11 000 €**.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Président de l'association,

Fabrice BENARD

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20230527-DCM09-270523-DE
Date de télétransmission : 02/06/2023
Date de réception préfecture : 02/06/2023

27 Allée du sud - 97431 La Plaine des Palmistes
Téléphone: 06 92 42 16 35 - E-mail : rythmncountryboots@gmail.com